



COMMUNE DU VERNET (03)



Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Dossier d'enquête publique :

Bilan de la concertation



Siège social :
11, rue Pargeas
10000 TROYES
Tél. : 03 25 73 39 10
Fax : 03 25 73 37 53

Agence Yonne :
9 Bld Vaulabelle
89000 AUXERRE
Tél. : 03 86 51 79 31
Fax : 03 86 46 62 71

Agence Nièvre :
5, Bld Saint-Exupéry
58000 NEVERS
Tél. : 03 86 36 01 51

Récapitulatif de la concertation engagée lors de l'élaboration du PLU

Pour rappel, la délibération de prescription prévoyait les actions suivantes pour informer la population :

- la mise à disposition en Mairie d'un registre de concertation destiné à recueillir les observations des personnes intéressées ;
- la mise en ligne d'informations sur le site internet de la commune ;
- la diffusion régulière des informations concernant chacune des phases d'élaboration du PLU dans la publication municipale « le Vernériaud » ;
- l'organisation de toute autre forme d'information nécessaire durant le déroulement de l'élaboration du projet de PLU : publications dans la presse locale, réunions publiques, réunions avec les différents acteurs socio-économiques de la Commune.

Concrètement, la concertation a revêtu la forme suivante :

- Un registre de concertation a été mis à la disposition de la population tout au long de la procédure d'élaboration du PLU. La population pouvait s'exprimer aux heures habituelles d'ouverture en inscrivant ses observations sur le registre. Au total, 25 observations y ont été consignées et discutées lors des réunions de travail sur le PLU.
- Une page dédiée au PLU a été créée sur le site internet de la commune. Les supports utilisés lors des réunions publiques y ont notamment été mis en ligne.
- Une réunion de concertation à destination des agriculteurs de la commune s'est tenue le 27 février 2015 à 14h00 en mairie, en présence d'un exploitant et de représentants des Jardins de Cocagne, des centres équestres de la Forge et du Verduizant ainsi que du comité des Fêtes, ce qui a notamment permis d'identifier les perspectives de développement à moyen terme des exploitations.
- Une réunion de concertation sur les thématiques du cadre de vie, de l'architecture, des déplacements et de l'environnement s'est tenue le mercredi 25 février 2015 à 14h en mairie, notamment en présence de représentants du CAUE, de l'ONF ou encore du comité des fêtes du Vernet.
- Une réunion de concertation sur l'économie s'est tenue le vendredi 27 février 2015 à 9h30 en mairie, en présence de représentants du CAUE, de la CCI, du Comité d'Expansion Economique de l'Allier, de VVA Développement, de l'office du tourisme de Vichy, des Jardins de Cocagne et du comité des fêtes du Vernet.
- Un premier article présentant le diagnostic a été publié lors de la 1^{ère} réunion publique dans La Montagne le 25 septembre 2015. Un deuxième article publié le 4 février 2016 dans La Montagne fait mention de la volonté d'achever le PLU en 2016. Un troisième article publié dans La Montagne le 7 septembre 2016 fait état de la tenue de la 2^{ème} réunion publique. Un quatrième article publié dans La Montagne le 15 septembre 2016 dresse un bilan de la seconde réunion publique du PLU. Enfin, un cinquième article publié dans La Montagne le 26 décembre 2016 annonce l'arrêt à venir du PLU.

- Dans son rapport d'activité 2015 paru au second semestre 2016, le CAUE de l'Allier consacre un article relatif à l'efficacité du partenariat dans le cadre de l'élaboration du PLU du Vernet.
- Une première réunion publique a eu lieu le mercredi 16 septembre 2015 à 18h30 dans la salle Robert DEVAUX. Environ 80 habitants s'y sont déplacés et ont pu ainsi obtenir des informations d'ordre général sur la démarche du P.L.U. et son contenu. Les enjeux issus du diagnostic, indispensables pour comprendre la stratégie de territoire, et les orientations du P.A.D.D. ont également été présentés afin que les administrés puissent mieux comprendre par la suite les choix effectués (notamment au niveau du règlement graphique).
- Une seconde réunion publique s'est déroulée dans le complexe Gabriel-Péronnet le lundi 12 septembre 2016 à 18h30 devant plus d'une centaine d'habitants afin de présenter la traduction des orientations du P.A.D.D. dans les autres pièces du P.L.U., en particulier le règlement graphique. Pour cela et à des fins pédagogiques, les orientations du P.A.D.D. ont été citées textuellement et leur traduction illustrée par une extraction de zonage, de règlement écrit ou d'O.A.P. (documents de travail).
- Des d'informations sur le P.L.U. ont été régulièrement publiées dans le bulletin municipal, le Vernériaud : à quatre reprises en 2015 et quatre reprises en 2016. Régulièrement, il a été indiqué où en était la démarche d'élaboration du PLU, quelles étaient les prochaines étapes, et la tenue du registre de concertation en mairie. Dans tous les cas, l'information a été transmise par courrier à l'ensemble de la population.
- 2 panneaux sont exposés dans le hall d'entrée de la mairie depuis la mi-octobre 2015. Ils présentent la procédure de P.L.U. (démarches, étapes), les enjeux soulevés par le diagnostic et une synthèse du P.A.D.D. Chaque panneau est illustré d'éléments graphiques (photo, cartes, schémas).
- Une permanence spécifique sur le projet de P.L.U. en présence des élus et du bureau d'études s'est tenue le mercredi 21 septembre 2016 à partir de 14h00. Il s'agissait de permettre aux particuliers de consulter les documents de travail et de pouvoir poser des questions particulières. 33 habitants se sont déplacés.